



Association Histoire et Patrimoine de Saint-Éman

Rapport financier du trésorier, exercice 2025, présenté le 29 janvier 2026

En tant que secrétaire, mais aussi trésorier de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2024, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Les écritures comptables sont listées par le président et moi-même dans le livre comptable, et nous vérifions au fil de l'eau les rapprochements bancaires.

Je vais aborder avec vous le résultat de l'exercice, le bilan de l'association, et la trésorerie.

Sur cet exercice, notre association présente un **résultat positif de 2 668,53 € au 31 décembre 2025**, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Les **recettes** représentent **3 381,59 €**.

- Près des deux-tiers de ces recettes (**2 080,70 €**) proviennent de la générosité de **donateurs**, individuels et/ou collectifs, qui soutiennent les actions de notre association à travers des dons divers, et cette année a été une nouvelle fois amplifiée à travers la campagne de financement participatif en vue de la restauration de la bannière de saint Éman.
 - À ce sujet, dans ces 2 080,70 €, un montant de **1 561 €** a été affecté et donc mis en réserve en vue de cette restauration, s'ajoutant en cela à ce qui avait déjà été mis en réserve l'année passée, soit **2 064,20 €**. Le total obtenu par les dons et affectés à la restauration de la bannière s'élève donc à 3 625,20 €. À cela nous pourrions ajouter le montant de la subvention attribuée par la Fondation du Patrimoine, ainsi que la participation initiale de l'association.
- Des **subventions** de la part de la municipalité de Saint-Éman et du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, nous ont été versées pour un montant total de **550 €**, identiques à l'année passée.
- Les **750,23 €** restants proviennent, de façon spontanée ou non, de l'organisation de visites guidées pour des particuliers ou des groupes, ou encore d'animations ou événements payants.
- **0,66 €** représentent les parts sociales du Crédit Agricole.

Les **dépenses** s'élèvent à **713,06 €**.

- En 2025, les dépenses ont été de moitié plus élevées par rapport à 2024. Elles s'expliquent en grande partie pour permettre l'organisation de pots de l'amitié à l'issue de manifestations, et par une dépense plus importante lors de la venue de l'Institut franco-tyrolien le 6 mai (mais remboursée par ce dernier, ce qui explique aussi la partie recettes plus importante).
 - Ainsi nous avons eu **25 €** de dépenses pour la dégustation de vins du Loir à l'issue de la dernière assemblée générale
 - **368,13 €** engagés pour l'accueil de l'Institut franco-tyolien, intégralement remboursés par la suite,

- Acquisition de 5 livres « Mémoires de Gérard Courteil » pour **80 €** (dont 3 revendus par la suite),
- **43,10 €** en prévision de la fête patronale 2025,
- **72,52 €** pour divers achats en amont de la visite du château (largement compensés par les recettes « au chapeau »),
- **46,16 €** pour le vin d'honneur organisé pour les cérémonies du 11 novembre.
- Nous avons également fait l'acquisition d'un tableau Veleda et ses accessoires pour faciliter nos futures animations pour la modique somme de **14,92 €**.
- Enfin, le reste des dépenses est constitué de la cotisation d'**assurance** auprès de Groupama (**63,23 €**).

Le bilan : compte tenu du report de la fin d'exercice 2024, l'association dispose donc d'un patrimoine exclusivement financier – donc non immobilier ni mobilier, mis à part la propriété d'un vidéo-projecteur et du tableau Veleda – de **7 028,01 €** au 31 décembre 2025, répartis en **6 530,59 € sur le compte courant bancaire** ouvert auprès du Crédit Agricole d'Illiers-Combray, et **497,42 € en espèces**.

Cette saine **trésorerie** permet d'envisager l'avenir avec optimisme, et de respecter l'engagement pris de supporter le coût engendré par la restauration de la bannière de saint Éman.

Pour cette année, je vous propose donc de reporter ce **résultat positif de 2 668,53 €** sur le prochain exercice afin de poursuivre l'objet même de l'association.

Jean-Michel Thuriault, Secrétaire-trésorier de l'association Histoire et Patrimoine de Saint-Éman, le 29 janvier 2026.